

# Sikagard<sup>®</sup> Protection Sol MAT

Imperméabilisant et protecteur de surfaces pour sols poreux.

<b>Présentation</b>	Sikagard <sup>®</sup> Protection Sol MAT est une imprégnation incolore mono composante prête à l'emploi.
<b>Domaines d'application</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Protecteur des sols poreux en extérieur : terrasses, zones autour des barbecues, allées pavées, sorties de garages, pas japonais, etc.</li> <li>n Application sur tous supports poreux : sols bruts en ciment (teinté ou pas), dalles béton, pierres naturelles poreuses ou reconstituées, pavés autobloquants, blocs.</li> </ul>
<b>Caractères généraux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Amélioration de l'imperméabilisation, par la pénétration d'une résine polymère dans les interstices libres du matériau.</li> <li>n Protecteur et durcisseur de surface, améliore la résistance à la pénétration des huiles et des graisses.</li> <li>n Non filmogène : pénètre dans le support.</li> <li>n Incolore et mat après séchage, conserve l'aspect naturel du support.</li> </ul>
<b>Caractéristiques</b>	
Coloris	Aspect : liquide blanc. Deviens incolore et mat après séchage.
<b>Conditionnement</b>	Bidons de 5 litres et 20 litres.
<b>Stockage</b>	A l'abri du gel et de la chaleur.
<b>Conservation</b>	12 mois dans son emballage d'origine intact.
<b>Données techniques</b>	
Densité	environ 1,1
pH	environ 8,5
<b>Conditions d'application</b>	
<b>Consommation</b>	La consommation réelle dépend de la rugosité et de la porosité du support. Elle se situe en général proche de 0,20 L à 0,25 L /m <sup>2</sup> .
<b>Qualité du support</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Les mortiers doivent être suffisamment durs et absorbants pour permettre la pénétration du produit.</li> <li>n S'assurer que le support à traiter soit suffisamment poreux pour permettre la pénétration du Sikagard<sup>®</sup> Protection Sol MAT.</li> <li>n Faire le test d'absorption suivant : déposer quelques gouttes d'eau sur le support à traiter.</li> <li>n Si elles sont rapidement absorbées (moins de 10 s) : le support est suffisamment poreux, il peut être imperméabilisé normalement.</li> <li>n Si elles sont lentement absorbées (de 1 à 10 min) : le support est peu poreux, le support peut être imperméabilisé <u>en fine couche</u>.</li> <li>n Si l'eau n'est pas absorbée, le support est trop « fermé » et <u>ne peut pas être imperméabilisé</u>.</li> </ul>

<b>Préparation du support</b>	<p>Le support doit être propre, sain et sec, exempt de poussières, de traces d'huile, de graisse, de laitance, de produit de cure et de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence (telle que des végétaux).</p> <p>Les mousses et lichens seront traités et éliminés quelques semaines auparavant à l'aide de Sika Stop Mousses®.</p> <p>Si besoin, un nettoyage préalable du support sera réalisé à l'aide d'un nettoyeur pour façade (Sikagard® Nettoyant ou Sikagard® Nettoyant Concentré) et au nettoyeur haute pression.</p> <p>Les meilleurs résultats de pénétration seront obtenus sur des supports secs et très absorbants. Les supports doivent être secs en surface avec aucune tâche d'humidité.</p>
<b>Mise en oeuvre</b>	
<b>Conditions d'utilisation</b>	<p>La température ambiante, celle du produit et celle du support doivent être comprises lors de l'application entre +5°C et +30°C.</p> <p>Ne pas appliquer par une température inférieure à 5°C ou par trop fortes chaleurs.</p> <p>Ne pas appliquer en plein soleil.</p>
<b>Mise en oeuvre</b>	<p>Sikagard® Protection Sol MAT s'applique en <u>1 seule couche uniforme</u>, au rouleau ou à la brosse. Un pulvérisateur basse pression peut également être utilisé.</p> <p><b>Veiller à bien imprégner le support tout en évitant les surconsommations.</b></p> <p>Protéger de la pluie pendant les 24 heures qui suivent l'application.</p>
<b>Nettoyage des outils</b>	<p>A l'eau immédiatement après l'emploi.</p> <p>A l'état durci, le produit ne peut être éliminé que de façon mécanique.</p>
<b>Séchage / Remise en service</b>	De 12 à 24 heures, en fonction de la température et de l'hygrométrie ambiantes.
<b>Précautions d'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>n Peut rendre certains sols glissants. Un essai préalable est conseillé.</li> <li>n Traiter les supports par temps sec.</li> <li>n Eviter toute consommation excessive : Une couche trop épaisse peut entraîner des désordres esthétiques (faiçnage).</li> <li>n Protéger les surfaces de la pluie pendant la durée de séchage.</li> </ul>
<b>Réglementation COV</b>	<p>Selon la Directive EU-2004/42, la teneur maximale en COV* (catégorie de produit Annexe II / i type pa) est de 140 g/l de produit prêt à l'emploi.</p> <p>La teneur en COV* du Sikagard® Protection Sol MAT, prêt à l'emploi, est d'environ 0 g/litre.</p> <p>(*) <i>Composés organiques volatils.</i></p>
<b>Précautions d'emploi</b>	<p>Pour les précautions d'emploi et l'élimination des déchets, consulter la fiche de données de sécurité sur le site Internet <a href="http://www.sika.fr">www.sika.fr</a></p>
<b>Mentions légales</b>	<p>Nos produits bénéficient d'une assurance de responsabilité civile. tice, et en particulier les recommandations relatives à l'application et à l'utilisation finale des produits SIKA, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que la Société SIKA a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou toute recommandation écrite ou conseil donné n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont acceptées sous réserve de nos Conditions de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.»</p>